FSU 92

N°92
Avril
Mai
Juin
2015

NON à l'Austérité !

@ André Landrain

@ Maurice Cuciernan

@ AFP, Martin Bureau

Edito, Casse de l'ex-IUFM Antony Val de Bièvre page 2 ● **1er degré : bis répétita** page 3 ● **Lycées, CPE, éduc prioritaire** pages 4 et 5 ● **Manifestation des Retraités, FGR 92** page 6 ● **Gâchis à la Résidence Universitaire d'Antony** pages 7 et 8

Bulletin de la FSU Hauts de Seine. 3 bis rue Waldeck Rochet, 92000 Nanterre. N° CPPAP 1212 S 07637. Routage 206, port payé.
Imprimé par BRI Graphique, Bobigny ; Directeur de Publication : Pierre Cardon ; Trimestriel. Prix au N° 2 €. N° ISSN 1259-5950

Bravo les artistes !

© André Landrain

Voici décidément le règne des prestidigitateurs et des communicants.

Prestidigitation quand après les élections et devant l'ampleur prévue de la défaite, le PS accuse "l*a gauche, trop dispersée, trop divisée au premier tour*". Abracadabra, ce n'est pas ma faute, regardez ailleurs.

Manuel Valls croit à la parole magique, celle qui va sauver les apparences et mobiliser autour d'une politique rejetée.

La droite remporte 67 départements ?

Et plus de la moitié des électeurs ne se déplace pas pour voter ou vote blanc ou nul ? Aucun problème : il faut continuer la même politique. "La même politique vous dis-je ", on dirait du Molière.

Pour l'éducation, pendant que les médias se concentrent sur le barnum des Assises pour les valeurs de la République, les attaques se nichent dans les circulaires d'application concernant la réforme (oui ! encore une) des collèges : heures supplémentaires sans possibilité de refus, réunionnite aiguë sans frein, toute puissance d'une instance arbitraire (le conseil pédagogique), des heures d'enseignement en moins pour des projets d'inégale valeur etc. etc.

Coup de baguette magique : les vieilles lunes de l'administration centrale ressortent des recettes qui ont fait la preuve de leur nocivité depuis les années 80 : les heures qui ne sont pas dédiés à l'enseignement ont vocation à disparaître. Tout cela jugé aride et ennuyeux pour la presse, les communicants sortent les mêmes recettes du chapeau : on lâche un mot pas trop technique, comme "ennui" par exemple; cela permet de remplir des heures d'antenne ! Il manque des enseignants et tout enseignant génère l'ennui ? Qu'on en mette deux face aux élèves !

Et derrière ces écrans de fumée, ce que la droite n'avait pu mener à bien, la "gauche" le termine. "Les professeurs de collège travaillent sur deux jours" ressassait durant sa campagne interne Nicolas Sarkozy en 2014.

Peu importe le mensonge éhonté, l'important est que droite et "gauche" se retrouvent dans la continuité de l'éclatement de l'École et du sapement des statuts de ses personnels et de ses missions.

Dans le même temps la communication promeut la parole incantatoire de la "priorité à l'École" comme slogan publicitaire.

Toujours sur ce modèle, le gouvernement dit vouloir mettre les moyens sur l'hôpital, et il est question de supprimer encore 22 000 postes dans la fonction publique hospitalière d'ici 2017 !

En point de mire encore les retraites et les pensions de reversion.

Pour ménager ces dernières, il faudrait que le montant des premières baisse.

Qui peut croire que les petites retraites peuvent encore être amputées ? Mais le MEDEF aimerait imposer ce tour.

Comme il aimerait que le contrat de chantier utilisé dans le bâtiment (ou contrat de mission) soit étendu ; le gouvernement l'envisage déjà dans des secteurs précis-informatique, services aux entreprises, le numérique…

Des CDD améliorés, du point de vue de l'employeur, qui peut licencier une fois l'objectif atteint.

Autant de coups de sonde à quoi nous devons répondre avec force.

En 2013 le président de la République chantait les louanges de la flexibilité allemande.

Alors, la manifestation du 9 avril n'était pas un but en soi.

Il faut d'autres mobilisations pour dénoncer toutes les ficelles, grosses ou fines, de ceux qui manipulent.

La F.S.U et ses syndicats nationaux refusent le faux dialogue social, le mépris dans lequel sont tenus les représentants des travailleurs et les mesures qui accompagnent la régression sociale.

Nous sommes dans la cinquième année de gel des salaires, ce sont les fonctionnaires dans leur ensemble dont on se moque.

Mais cela ne fait rire personne : **remboursez** !

Marie Pierre Carlotti

Gâchis, suite : les locaux de l'ex-IUFM Val de Bièvre «effacés» d'Antony

Plus de 10 000 m² de locaux en parfait état, des salles spécialisées, des laboratoires rénovés, un amphi de 250 places, un lieu de restauration...

Tout doit disparaître pour permettre une nouvelle opération immobilière privée qui a bien du mal à trouver preneurs.

En ce début d'avril 2015, les grues et pelleteuses finissent de «nettoyer» de toute trace des locaux de formation les 3 hectares de terrain, récupérés par le Conseil général avec l'accord de l'Université de Cergy Pontoise en 2010, contre l'intérêt des enseignants formateurs et des élèves professeurs.

Depuis, la plupart ont été déplacés à ...Gennevilliers ou, pour certains, empilés à Léon Jouhaux, l'autre lieu de formation à Antony, en beaucoup moins bon état que celui détruit.

Mireille Breton

© Mireille Breton

Préparation de la rentrée 2015

Bis repetita

Malheureusement, la préparation de la rentrée 2015, est à peu de choses près un copié-collé de celle de l'an dernier.

Alors que pour la troisième année consécutive notre département reçoit une dotation positive, les conditions d'enseignement des élèves et les conditions de travail des personnels risquent fort de se dégrader encore un peu plus.
En effet, le projet de carte scolaire propose au bout du compte un E/C départemental (nombre d'élèves par classe) en augmentation par rapport à 2014 malgré des dotations positives.
La priorité au primaire signifie-t-elle augmentation des effectifs dans les classes ?
Pourtant de nombreuses études françaises et internationales, dont certaines sont rassemblées dans une note de la DEPP, livrent des conclusions éclairantes pour notre école : même si le lien reste complexe et lié aux pratiques pédagogiques, moins d'élèves par classe est égal à "plus de réussite".
Le rapport publié en janvier 2015 par l'OCDE indique qu'un grand nombre des pays ont intégré les résultats de ces études dans leur politique scolaire et ont engagé une baisse sensible des effectifs par classe au cours des quinze dernières années.
A contrario, la France reste un mauvais élève. Son école primaire se singularise par un nombre d'élèves par classe largement au-dessus de la moyenne des pays européens, notamment en maternelle.
Le nombre de postes créés chaque année est insuffisant pour permettre la transformation de l'école, permettre à tous les élèves d'apprendre dans de bonnes conditions et de réussir.
La priorité au primaire, après trois ans, les équipes et les élèves n'en on pas encore vu la couleur.

Certes la création de quelques postes "*plus de maîtres que de classes*" (PDMQDC) va probablement apporter un

Ecole Langevin, le vilain petit canard de Nanterre, 19/11/2014

© André Landrain

Manifestation éc… devant le DSDN, Nanterre, 19 novembre 2014

© Mireille Breton, montage

"mieux" dans les écoles concernées. Néanmoins, sur le fond, le dispositif PDMQDC proposé par le ministère reste très restrictif par rapport à ce que porte le SNUipp-FSU sur cette question.

D'autre part, pour transformer l'école et permettre aux équipes de travailler autrement au service de la réussite des élèves, ce sont toutes les écoles qui devraient à terme bénéficier de ces dispositifs même si nous ne remettons pas en cause le fait que les écoles situées en éducation prioritaire soient concernées en premier lieu.

Concernant les postes "*scolarisation des moins de trois ans*", si pour le SNUipp-FSU la scolarisation précoce est un enjeu important, les modes d'attribution de ces postes (postes à profil) sont pour nous inacceptables, isolent de fait cette classe du reste de l'école, ce que nous dénonçons fortement.

Concernant l'ASH(1), si nous actons positivement l'augmentation du nombre de départ en stage qui envoie à toute la profession, et plus particulièrement aux enseignants spécialisés, un message positif, le nombre reste largement insuffisant au regard du nombre de postes vacants.

Alors que ce sont plus d'une centaine de postes de maître E et G qui ont été supprimés depuis 2008, cette année encore aucune dotation n'est prévue pour les RASED : encore une fois est-ce donc cela la "priorité au primaire" ?

Beaucoup d'écoles cumulent d'ailleurs augmentation des effectifs avec des classes chargées et l'absence de RASED alors que les besoins sont bien réels.

Enfin, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a fortement dégradé les conditions de travail des enseignants sans améliorer les conditions d'apprentissage des élèves (voire en les dégradant également), d'après deux enquêtes menées par le SNUIpp-FSU au niveau départemental et national.

Le dossier n' est pas clos, nous exigeons un bilan en toute transparence, bilan qui devra permettre de remettre l'ensemble des décrets sur la table.

Charlotte Boeuf et Pascal Houdu

1. Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés

Les lycées dans les Hauts-de-Seine

Une situation alarmante !

La situation des lycées dans le département est plus qu'inquiétante.

Le problème se pose en terme de place "physique" : la plupart des lycées du département sont en "surcapacité" ou à la limite.
Il manque à la fois des places (certains cours sont à 36 élèves), des salles de cours (notamment des salles pour les matières expérimentales) et concrètement des lycées…
La Direction académique nous a expliqué - en faisant des projections jusqu'à la rentrée 2018 - qu'elle passe "à 10 élèves près" sur certains secteurs (Boulogne, Clamart, Courbevoie, Issy) et à la condition de limiter les "hors secteur", c'est-à-dire en fermant toutes les options pour les élèves ne relevant pas directement du secteur et en remaniant en profondeur la carte des formations. C'est-à-dire en transférant certaines formations de sections professionnelle ou technologique vers d'autres établissements comme au lycée Ionesco d'Issy (le risque est aussi important pour Monod à Clamart qui pourrait perdre sa filière technologique).

Le principal responsable de ces transferts de filières est en fait la Région Ile-de-France (plus que la Direction académique) qui n'a pas anticipé et pas construit assez de lycées dans le département : il en manque au moins 2 (voire 3) : un sur Boulogne / Issy, un sur Nanterre / Rueil, et sans doute un sur Clamart. Et celui de Courbevoie n'est toujours pas commencé.... (pas avant 2018).
C'est lié au sous-investissement scandaleux de la Région dans les lycées : elle dépense en moyenne 1835 euros par lycéen, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (1938 euros, chiffres 2014) et cela dans la région la plus riche de France !

9 avril à Paris

Ce chiffre est bien inférieur aux investissements faits par le département pour les collégiens (2497 euros par élève, chiffres 2014).

C'est une remise en cause de la mixité sociale et de genre qui passe aussi par une diversité de l'offre de formation au sein d'un même établissement : enseignement général et technologique et professionnel ensemble.
Certains lycéens des sections professionnelles ou technologiques sont obligés d'aller de plus en plus loin avec des temps de transport de plus en plus importants pour trouver une formation adéquate.

Il a été démontré depuis de nombreuses années que ce sont les élèves qui sont le plus en situation de difficulté scolaire et sociale qui ont les temps de transport les plus longs…

Tout ceci est préjudiciable à la réussite scolaire des lycéens de ce département. La FSU a décidé - rejointe par les autres organisations syndicales - de demander une audience auprès de madame Zoughebi, vice-présidente chargée des lycées à la Région Ile-de-France, pour exiger que des solutions soient trouvées rapidement !

Jean-François Gay

Dotations horaires et Postes dans les collèges et les lycées du département
Aucune amélioration pour 2015

L'actuel gouvernement l'a promis : "60 000 postes en plus"...

Pendant 2 ans, Recteur et Directeur académique nous ont expliqué que ce n'était pas possible : il fallait le temps de reconstituer les filières de formation et de former les stagiaires mais pour la rentrée 2015... "Vous allez voir ce que vous allez voir" !

On a vu ... et il y a de quoi être déçu : la rentrée 2015 va certes se traduire par 33 postes fixes en plus dans les 162 établissements du Second degré des Hauts-de-Seine, mais c'est à mettre en regard avec les 300 postes supprimés pour les rentrées 2011 et 2012 et la petite trentaine de créations en 2013 et 2014.

Surtout, les créations nettes pour la rentrée 2015 ne compensent pas l'augmentation des effectifs : par exemple en lycée, d'après les chiffres de la Direction académique il est prévu 1141 élèves de plus mais seulement 13 créations nettes de postes fixes, soit un poste en plus pour 87 élèves. Concrètement, il y aura une augmentation des effectifs par classe, avec des classes qui sont, dans la plupart des lycées, déjà surchargées.

La rentrée 2015 va se traduire par une détérioration des taux d'encadrement - surtout en lycée - et donc par celle des conditions de réussite des élèves et des conditions de travail pour les collègues. Aucune amélioration en perspective pour la rentrée 2015...

19 novembre dernier, Jean François Gay devant la DSDN 92

La Hauts de Seine ?

CPE et Vie scolaire
Des moyens insuffisants !

Le département va recevoir, pour la rentrée 2015, un poste en plus de Conseiller Principal d'Éducation...
C'est largement insuffisant sachant qu'il y a 7 collèges dans le département qui n'ont toujours pas de CPE.
Pour faire face à la pénurie, la Direction académique a décidé de redéployer des postes de CPE notamment en récupérant un poste au lycée professionnel Jean Monnet de Montrouge, provoquant la colère des personnels car «*les 400 élèves viennent d'environ 60 communes différentes dans et hors du département. Pour beaucoup la vie de lycéens n'est pas simple : problèmes sociaux, problèmes de titre de séjour, problèmes d'hébergement, etc.*
D'ailleurs le fond social du lycée est entièrement utilisé chaque année, et malgré cela, nous ne pouvons assurer la prise en charge des transports pour toutes celles et ceux qui en font la demande. Plus de la moitié des familles dont les enfants sont accueillis au lycée appartiennent aux Catégories Socioprofessionnelles défavorisées».
Voir sur le site internet du SNES leurs revendications, à la rubrique SNES 92 : http://www.versailles.snes.edu.
La FSU revendique a minima un CPE pour 250 élèves, ce sont ainsi plusieurs dizaines de postes qu'il faudrait créer...
Nous déplorons que, dans 7 établissements, la communauté éducative ne puisse compter sur l'apport d'un professionnel de l'éducation avec toute la surcharge de travail que cela occasionne pour les autres services.

Pourquoi au lycée professionnel Jean Monnet les personnels se battent pour garder les deux CPE ?

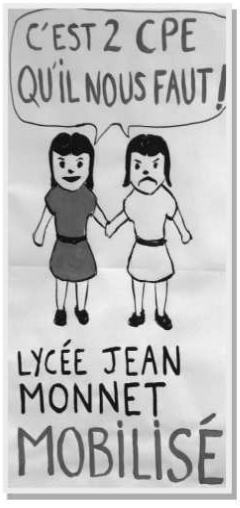

Au lycée Jean Monnet, nos 400 élèves viennent d'environ 60 communes différentes dans et hors du département. Pour beaucoup la vie de lycéens n'est pas simple : problèmes sociaux, problèmes de titre de séjour, problèmes d'hébergement, etc. D'ailleurs le fond social du lycée est entièrement utilisé chaque année, et malgré cela, nous ne pouvons assurer la prise en charge des transports pour toutes celles et ceux qui en font la demande. Plus de la moitié des familles dont les enfants sont accueillis au lycée appartiennent aux Catégories Socioprofessionnelles défavorisées pourtant nous ne sommes pas en ZEP, nous n'avons aucun moyen dédié !
Pour les élèves (environ 20%) bénéficiant d'un suivi éducatif (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Apprentis d'Auteuil,...),pour la classe de DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance) accueillant des élèves en très grande difficulté scolaire, pour la classe de UPE2A avec des élèves non-francophones, pour la classe de 3ème Prépa Pro avec des élèves ayant eu un parcours fragile en collège ; pour nos classes de CAP pleines de sortants de SEGPA, souvent en difficultés scolaires et ayant accumulé au moins une à deux années de retard dans leur parcours.

Pour tous et toutes le lien avec les adultes assurant une prise en charge et un suivi individuel au quotidien est indispensable.

© Trd des personnels

Réforme de l'Éducation prioritaire
Des moyens supplémentaires très dilués...

C'était aussi un autre engagement de la Direction académique : le département va perdre 8 réseaux en éducation prioritaire ou REP (soit 8 collèges et une quarantaine d'écoles primaires) mais "nous allons, en contrepartie, concentrer les moyens sur les établissements restants".
Les établissements REP n'ont pas reçu spécifiquement plus de moyens pour la rentrée 2015 : leurs taux d'encadrement qui se mesurent en "heure par élève" (ou H/E) n'a guère varié par rapport à ceux de la rentrée 2014.
Les 2 collèges *REP+* retenus - où on y trouve la difficulté "sociale et scolaire" la plus importante - sont donc les 2 établissements qui devaient concentrer encore plus de moyens.
Il y aura, pour la rentrée 2015, 4 postes en plus pour 1061 élèves en tout, soit 1 poste pour 265 élèves...

JF. Gay

Ecole Pasteur à Clichy : soutenez ce père Géorgien débouté du droit d'asile!

© J.L

Un père de famille géorgien, débouté avec son épouse du droit d'asile malgré les menaces et violences subies en Géorgie, est menacé par la France d'une reconduite vers son pays d'origine.
Mamuka et Maia Okruashvili vivent en France depuis 4 ans avec leurs enfants, Giorgi et Soso, scolarisés en CE1 et CE2 à l'école Pasteur B de Clichy-la-Garenne.

Vendredi 27 mars 2015, Mamuka Okruashvili a été arrêté suite à un banal contrôle routier.
Depuis le 28 mars, il est "retenu" au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Vincennes.
Suite a l'échec des différents recours juridiques tentés jusqu'à présent, Mamuka est désormais sous la menace d'une expulsion hors de France, qui peut lui être annoncée chaque jour, par l'information d'un avion le concernant pour le lendemain.

Récemment, un père de famille géorgien, proche comme Mamuka et sa femme des critères de régularisation de la circulaire Valls du 28/11/2012, a été expulsé.
Il est urgent de soutenir Mamuka Okruashvili, de demander sa libération et la régularisation administrative de toute la famille.

Vous pouvez signer la pétition en ligne : http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article52414 (raccourci : http://resf.info/P2894)

17 mars, les retraité(e)s dans la rue

Contre le plan d'austérité

© FR3

Après le 3 juin et le 30 septembre, les retraités battaient de nouveau le pavé d'une vingtaine de villes de France.

A Paris nous étions 5000 de l'Ile de France, pour exiger :

- Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1er janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation,
- L'indexation sur l'évolution des salaires,
- Le retour au droit à la retraite à 60 ans et à un départ anticipé pour les métiers pénibles ou insalubres,
- Le minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète,
- Le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre une véritable réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources,
- La prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA. Estimant insuffisante la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement.

Au total dans le pays ce sont environ 20 000 retraités qui ont participé aux cortèges. Et tout le monde s'est donné rendez-vous le 9 avril contre l'austérité, sans oublier la Loi Macron, au côté des actifs.

Maurice Cukierman

© André Landrain

La FGR-FP 92 en AG.

Le 30 mars avait lieu l'AG de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique de notre département. La FGRFP créée en 1936, regroupe un certain nombre de syndicats organisant les retraités de la Fonction Publique. Tous les syndiqués retraités concernés de la FSU en sont automatiquement membre, nos syndicats nationaux payant les cotisations.

Mais on trouve aussi des syndicats UNSA (pas tous et une discussion ayant cours dans leurs rangs sur l'attitude à avoir ! Ainsi le secrétaire général du SNPDEN - chefs d'établissement - avait annoncé le départ de son syndicat, mais il a été désavoué par son bureau national), des syndicats Solidaires (SNUi impôts) et aussi un grand nombre d'indépendants.

La réunion a examiné l'activité de la FGR et s'est félicitée du congrès de Poitiers et de la présence de la FGR dans la mobilisation des retraités.

La camarade Bénédicte Vrain a participé aux travaux pour le Bureau National contribuant à nourrir un débat intéressant sur les questions soulevées : unité syndicale, loi santé, loi sur la fin de vie etc. Mais l'AG de la section 92 avait un "plus" important : Nicole Bloedé, militante du SNUipp, qui pendant des années a conduit contre vents et marées la section comme secrétaire départementale, passait le flambeau… qui devrait être repris par Gérard Barnave (SNES) si le prochain Comité Exécutif (dont Nicole reste membre) le confirme.

On remercie Nicole pour l'activité et le dynamisme dont elle a fait preuve.

M.C.

A Athènes comme à Paris

Des milliers de retraités ont participé à des rassemblements et mobilisations dans plus de 20 villes de Grèce, répondant à l'appel de la Fédération des Retraités, le 1er avril.

Ils exigeaient pour tous le paiement du bonus de Pâques et le rétablissement des pensions et des droits au niveau d'avant la crise et l'abolition de la législation anti-populaire.

Ils ont aussi exigé la gratuité et le caractère exclusivement publics des soins de santé et de couverture médicale.

Lors de la réunion que la délégation des pensionnés a eu au ministère du Travail, le sous-ministre de la sécurité sociale, Dimitris Stratoulis, n'a fait que répéter la position du gouvernement concernant le rétablissement de la prime de Noël pour les seuls retraités les plus pauvres, sans répondre à la demande concernant le rétablissement immédiat du bonus de Pâques. Il a également réaffirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de réduire davantage les pensions.

En substance, le gouvernement "Syrisa-Grecs Indépendants" a refusé de s'engager sur les justes revendications des pensionnés.

Dimos Koumpouris, président de la Fédération des Retraités, s'adressant aux manifestants, a souligné que la question n'est pas seulement que les pensions ne puissent être réduites davantage, mais que les retraités aujourd'hui ne peuvent plus faire face à leurs problèmes.

Il a appelé les pensionnés à être vigilants, les négociations du gouvernement avec les prêteurs étant menées avec la même logique que celle du gouvernement précédent.

Il a souligné que les pensionnés continueront à se battre pour récupérer ce qui leur a été pris en donnant la priorité aux pensions et aux soins de santé.

Maurice Cukierman

Résidence Universitaire d'Antony

Résidence Jean Zay : un gâchis intolérable !

La Résidence Universitaire Jean Zay un gâchis intolérable

Trois ans après une belle victoire de la mobilisation pour la défense du logement social étudiant, confirmée par le Tribunal Administratif en juin 2012, le CROUS de Versailles annonce sur son site ne plus disposer que de 692 chambres individuelles à la Résidence Universitaire Jean Zay (1500 encore en 2010), sans ajouter aucun 2 pièces alors que deux bâtiments (396 T2 de 27 m²) sont encore debout (216 T2), dont l'un est toujours en partie habité.

Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB), la ville d'Antony, tous contrôlés par l'UMP et ... l'Etat qui a accepté le projet de réduction de la résidence Universitaire de plus de la moitié (1080 logements prévus) et surtout a (re)transféré gratuitement à la CAHB les 10 hectares de terrain de l'assiette de la RUA.
Un élu local socialiste a alors parlé de "capitulation en rase campagne" et tous les élus Front de gauche, les élus socialistes et les élus Verts locaux, départementaux, régionaux et nationaux ont protesté.
La Région Ile de France a refusé de s'associer à la convention, mais le gouvernement l'a ratifiée, à la grande satisfaction de Patrick Devedjian, qui n'avait pas réussi à imposer la destruction de ce "kyste" (sic), dont il rêvait depuis son arrivée à Antony il y a 30 ans. Et les 4200 logements étudiants annoncés dans le 92 sont loin d'être construits.

Démolition du bâtiment H, juillet 2013

© Amisrua

Juillet 2013 : mobilisation pour dénoncer le lancement de la démolition du bâtiment H (91 T2 de 27 m²) ... 2 jours après la signature de la convention de " développement du logement social étudiant "

© Amisrua

Un enfumage et un gâchis à dénoncer et à combattre

Lâchés par le gouvernement en 2013.

Cette situation est le fruit d'une mauvaise convention passée en juin 2013 entre le département des Hauts-de-Seine, la

En Ile-de-France seulement 5 logements sociaux étudiants sont disponibles pour 100 étudiants... Et les étudiants franciliens dépensent 30 % de plus pour se loger (moyenne de 536 euros/mois) par rapport à ceux des autres régions (données Région Ile de France)**.**

Des besoins énormes et des projets différents possibles

Les étudiants issus des milieux populaires, les étudiants étrangers poursuivant leurs études en France ont trouvé à la cité-U Jean Zay un cadre unique leur permettant de mener à bien leurs études, chambre au loyer accessible, équipements sportifs et culturels, centre de santé, groupes d'études disciplinaires...
L'espace d'Art contemporain Eugène Beaudouin créé il y a 8 ans par deux artistes bénévoles permet et facilite l'approche de créateurs émergents ou reconnus.
Laisser la RUA se dégrader, rendre une partie inhabitable pour la démolir plutôt que la réhabiliter, pour dégager du terrain après avoir "dégagé" les étudiants est un choix de société inacceptable.
Un bâtiment va être réhabilité, preuve que tous peuvent l'être.
Avant APL (ALS), le loyer d'une chambre à la RUA est de 153.50 €, à la résidence Louise Bourgeois à Antony, les 110 T1 se louent à 450 euros...

●●●

Vous avez dit " Jean Zay " ?

La résidence universitaire d'Antony porte le nom du Ministre de l'Education Nationale et des Beaux Arts du Front Populaire, assassiné par la Milice française en juin 1944.
Un symbole fort, en hommage à ses choix militants, à sa vision de la société. Ses filles ont exprimé leur soutien à la défense de la résidence universitaire dès qu'elles ont été contactées en 2010. Son entrée légitime au Panthéon ne doit pas être le paravent derrière lequel sont trahies ses idées !

Logement étudiant

Résidence Universitaire d'Antony

Une régression culturelle !

●●● Autant dire que ce ne sont pas les mêmes étudiants qui les habitent !
Et les boursiers en début d'études pourront bien difficilement accéder à ces quelques nouvelles constructions(*), qui sont censées "compenser et au-delà" la démolition d'une partie de la RUA.
C'est pourquoi il faut réhabiliter les bâtiments restants et construire, pour maintenir sur le site au moins 2000 étudiants avec des loyers beaucoup plus accessibles que ceux pratiqués dans les nouvelles constructions.
La disponibilité d'un terrain gratuit le rend possible.
Le refuser c'est organiser une nouvelle régression sociale envers la jeunesse étudiante des milieux populaires et les étudiants aux faibles revenus (voir encart).

Une régression culturelle à dénoncer

C'est aussi une régression culturelle scandaleuse.
Cette résidence universitaire, construite dans les années 1950 a été pensée par l'architecte précurseur Eugène Beaudouin, grand prix de Rome et sa réalisation intéresse encore les architectes aujourd'hui.
Elle avait été meublée au départ par les plus grands designers sur demande de l'Etat : Charlotte Perriand, Jean Prouvé...
Anecdote amère : ces meubles sont aujourd'hui dans les tops des ventes de collectionneurs (voir encart) ...
Et ce n'est pas le CROUS qui en tire profit, donc on peut se poser la question des " circuits ".

Quelles perspectives aujourd'hui ?

Deux bâtiments ont été détruits depuis que la CAHB a bénéficié du transfert gratuit de propriété préparé par Patrick Devedjian ministre en 2004, et confirmé par le gouvernement socialiste en 2013.
Un autre est vidé et le permis de démolition signé. La réhabilitation prévue sur un seul bâtiment avance lentement.
L'Etat a placé le secteur de la RUA (qui intègre aussi le départ de la Faculté de Pharmacie et de l'Ecole Centrale, poussées hors du 92) sous Opération d'Intérêt National (OIN) dans le cadre d'un "plan de mobilisation pour le logement". On espère pouvoir s'en réjouir mais pour le moment rien n'apparaît pour le logement social étudiant.
Par ailleurs la Métropole du Grand Paris et ses "territoires" se profilent.
Les communautés d'agglomérations (donc la CAHB) doivent disparaître au 1er Janvier 2016.

Le bâtiment G : 180 T2 de 27m² qui vont être démolis et non réhabilités

© Amisrua

Si beaucoup est flou sur les structures à venir, ce qui reste clair ce sont les besoins des étudiants et l'existence d'un terrain disponible.
La FSU 92 fait partie du collectif "*pour donner un avenir à la RUA*". Il est urgent que chacun de ses membres exige qu'un projet conforme aux besoins et non soumis à la spéculation immobilière soit adopté. Cela nécessite des mobilisations à la hauteur de ces exigences.

Mireille Breton

(*) : Pour plus d'infos voir le site http://amisrua.antony.free.fr

La CAHB vient de vendre à une maison de retraite privée ce terrain de 6300 m2 sur lesquels se trouvait le bâtiment H (photo 1) , acquis gratuitement parce qu'elle avait demandé la compétence du logement étudiant.
La CAHB spolie ainsi un peu plus les étudiants en galère...
La désaffectation s'est faite à la hussarde ! Une conception libérale de la gestion publique...

© Amisrua

Record mondial pour une table de Jean Prouvé
lefigaro.fr avec AFP 19 Mai 2014

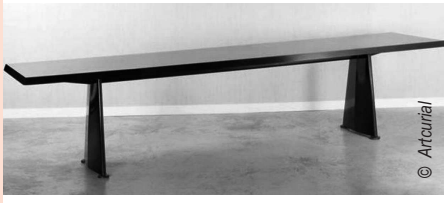

© Artcurial

Une table créée par le designer français Jean Prouvé a été vendue aujourd'hui à Paris pour 1,2 million d'euros, devenant la pièce de mobilier de ce créateur la plus chère au monde, a annoncé Artcurial. Cette table "Trapèze" en métal datant de 1956, dite "Table Centrale", a été adjugée pour un montant de 1.241.300 euros (frais compris) à un collectionneur privé nord-américain, a précisé la maison française de vente aux enchères. Elle était estimée entre 400.000 et 500.000 euros. (...) Cette table de Jean Prouvé, emblématique de son travail, a été réalisée pour le réfectoire de la Cité Universitaire d'Antony, dont le designer français a conçu le mobilier.